

UIMM

Lorraine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Engagés aux côtés des femmes
et des hommes qui fabriquent l'Industrie

GUIDE 2020 POUR RECRUTER UN APPRENTI



© Getty images

UIMM

PÔLE FORMATION
Lorraine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Votre challenge :

renforcer vos équipes de nouvelles compétences et intégrer vos futurs collaborateurs.

Notre mission :

vous faciliter la vie et mettre à votre service les moyens de la branche.

2019

700 industriels lorrains
(dans la métallurgie) ont embauché des jeunes, filles et garçons
> **1700** alternants ont débuté leur carrière dans l'industrie.



2023

+50% d'alternants
dans les entreprises de la branche.

Être à vos cotés pour faciliter le recrutement, la formation et l'intégration de vos alternants c'est :

1
Promouvoir l'industrie et ses métiers auprès des jeunes, des parents et futures familles et des prescripteurs de l'orientation.

2
Comprendre et analyser vos besoins.

3
Identifier les bons profils.

4
Former vos futurs collaborateurs sur les meilleures techniques : apprentis en contrat de professionnalisation, salariés avec le pôle formation UIMM Lorraine.

5
Vous faciliter l'insertion et l'accueil des jeunes avec le GEIQ Indus Lorraine.

6
Certifier les compétences de vos collaborateurs.

> Les partenaires réseaux de l'UIMM Lorraine :

Pôle formation UIMM Lorraine, GEIQ Indus Lorraine, Rectorat de l'académie Nancy Metz, Université de Lorraine, ITII Lorraine, Ecole d'Ingénieurs, Pôle Emploi, Partenaires de l'emploi...

Et si l'apprentissage était la solution pour nos emplois industriels ?



Pour l'**UIMM Lorraine** la réponse est indiscutablement oui. Si ce n'est bien sûr pas toute la solution, il en représente la plus grande partie. Nous nous permettons d'être aussi affirmatifs pour une raison essentielle qui est en fait notre ADN.

Nous sommes vous. L'**UIMM Lorraine** est construite et dirigée par des chefs d'entreprises, donc vos problèmes sont les nôtres. Pour vous, nous avons déjà réglé des milliers de « dossiers » dans le champ des Ressources Humaines, de la Santé et Sécurité au Travail et de la Performance Industrielle. Sur la thématique « Emploi », nous avons mis au point des outils spécifiques dédiés à la recherche de solutions person-

nalisées et agiles. Cette expérience accumulée nous la consacrons totalement au service de vos enjeux du quotidien.

En fait j'aurai dû mettre l'emploi et la recherche de compétences en tête de liste car je sais que ces sujets sont plus que des préoccupations. Ils vous ralentissent, perturbent votre progression, modifient vos plans et finalement pèsent sur votre bilan. Pourtant embaucher et développer les compétences, devraient être des moments de satisfaction : la joie d'offrir à des femmes et des hommes, des métiers et des carrières, le plaisir de voir son entreprise grandir.

Dans ce guide 2020 nous vous proposons avec **l'apprentissage et l'alternance de vraies solutions.**

Grace à son pôle formation considéré comme l'un des plus performant de France, l'UIMM lorraine met à votre disposition un outil et surtout un personnel remarquable dont nous sommes fiers. Vous pouvez lui faire confiance car il est reconnu nationalement à travers la reprise sur toute la France de la semaine de l'apprentissage née chez nous en Lorraine, mais aussi parce qu'il est le pôle d'expérimentation pour tout le pays de la Prépa Apprentissage Industrie lancée en février dernier par Mme la Ministre du Travail Muriel PENICAUD. L'objectif est de former 5500 jeunes supplémentaires en apprentissage d'ici 2021 avec un système d'entrée permanente quel que soit le moment de l'année. 29 pôles formations, soit un peu plus de 100 sites, sont engagés dans la démarche pilotée par la Lorraine

Ce qui est essentiel pour vous c'est qu'il porte notre pôle formation, les couleurs de l'UIMM lorraine avec les valeurs qui la constituent : **La liberté** puisque nous ne dépendons de personne, notre seule ressource : vos cotisations. **La fierté** de vous représenter, vous êtes avec vos entreprises la colonne vertébrale économique et sociale de la lorraine, pour cela nous nous efforçons **d'être écoutés et respectés** comme tel. **La volonté de rassembler** les énergies pour construire ensemble l'industrie de demain et enfin toujours garder **au centre de notre action l'homme** qui à tous les niveaux est le cœur de nos entreprises.

Hervé BAUDUIN

Président de l'UIMM Lorraine
Président du CFAI Lorraine

Les modalités de recrutement des apprentis

Dans le dispositif de recrutement d'un apprenti, l'entreprise est le maître d'œuvre.

Etape 1 : Recensement des besoins des entreprises et campagnes d'information

Chaque entreprise exprime ses besoins de recrutement en contrat d'apprentissage en retournant [l'expression de ces besoins \(page 6\)](#) à l'UIMM Lorraine accompagnée, si elle le souhaite, de son [bulletin de participation à l'insertion d'une annonce](#) à paraître dans l'Est Républicain, le Républicain Lorrain et Vosges Matin ([page 7](#)) le 22 mars 2020.

L'expérience montre chaque année que les entreprises participant à cette opération de communication valorisent leur image et s'assurent des meilleures chances pour recruter.

IMPORTANT : toute parution dans la presse régionale sera conditionnée par le retour du document page 7, faisant office de bon de commande, et accompagnée de son règlement par chèque.

La parution des annonces dans la presse quotidienne régionale aura pour effet de diriger les jeunes vers le pôle formation UIMM Lorraine.

Etape 2 : Evaluation, Entretien d'accompagnement et préparation à la mise en relation

Cette étape majeure permet de qualifier :

- **Le projet professionnel du candidat** : Connaissance métier, motivation, ambition. Il peut participer à des immersions et des échanges avec les apprentis du pôle pour conforter son choix.
- **L'analyse de personnalité** à l'aide de l'outil « PerformanSe » pour révéler les potentiels d'évolution professionnelle et évaluer les savoirs être.
- **La préparation aux entretiens avec les entreprises.**
Des simulations et des séances de coaching collectives et individuelles sont organisées par le pôle.

Leur objectif est de garantir un candidat préparé à l'entretien d'embauche, pour plus d'efficacité.

Etape 3 : Mise en relation

«Parce que recruter un apprenti, c'est embaucher un futur collaborateur.»

Les entreprises sont mises en relation avec un panel de candidats qualifiés et sélectionnés en fonction du besoin exprimé.

Les services de recrutement du pôle formation UIMM Lorraine se tiennent à la disposition des entreprises pour les accompagner dans leur démarche de recrutement, d'identification des formations...

Etape 4 : Entretien de recrutement par les entreprises. Décision et signature de contrat

Les entreprises organisent avec les candidats des sessions d'entretiens. En amont, elles reçoivent une synthèse pour chaque candidat, le CV normé. Les sessions d'entretiens peuvent à la demande être organisées au pôle formation UIMM Lorraine.

*Etapes 1 à 4 concernent tous les apprentis du CAP à l'Ingénieur
Etapes 2 et 4 ne concernent pas les licences professionnelles et Ingénieur*

Les modalités de recrutement des apprentis Ingénieurs

en partenariat avec l'ITII Lorraine
(Institut des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie)



Admission à la formation

Pour être déclaré définitivement admis à la formation, un candidat doit obtenir à la fois :

- L'admission académique,
- L'accord d'une entreprise pour être embauché en contrat d'apprentissage.

Toutefois, le Conseil Pédagogique ou Jury des études de la formation se réserve le droit de ne pas accepter un candidat à l'apprentissage dont l'entreprise d'accueil ne serait pas en mesure de mettre à disposition des projets compatibles en adéquation avec la formation d'ingénieur souhaitée.

6 Partenariats avec ENIM*, InSIC*, CESI, TELECOM Nancy*, ENSAM et ENSEM*.

Public concerné : Titulaire d'un BAC+2 technique (et ou scientifique), ayant moins de 30 ans à l'entrée en formation et déclaré admissible par le Conseil Pédagogique ou Jury des études de la formation.

**en partenariat avec l'Université de Lorraine.*

1. Admission pédagogique effectuée par l'ITII Lorraine

L'admission a pour but d'analyser le parcours scolaire du candidat pour s'assurer de ses capacités à suivre la formation académique. Le jury d'admission doit disposer des dossiers scolaires des candidats, des avis de poursuite d'études ainsi que des appréciations des stages en entreprise.

Les candidats sont sélectionnés en fonction de leurs résultats scolaires, des filières de formation suivies et des résultats obtenus lors de l'entretien. Tous les candidats admis pédagogiquement sont informés :

- Des conditions de l'admission définitive,
- De la non-reconduction d'une année sur l'autre de l'admission académique.

2. Contrat d'apprentissage

Une fois l'admission pédagogique prononcée, l'entreprise peut signer un contrat d'apprentissage d'une durée de 36 mois.

3. Les spécialités et les écoles

- Mécanique et Production : ENIM
- Ingénierie de la Conception : InSIC
- Ingénieur Généraliste : CESI
- Ingénieur du Numérique : TELECOM Nancy
- Conception Exploitation d'Equipements Industriels : ENSAM
- Energie : ENSEM

Attention :
pour toutes les formations d'ingénieur, une mission de 10 semaines minimum à l'international est obligatoire.





Vos besoins en apprentis

Fiche à renvoyer à UIMM Lorraine

4 rue Paul LANGEVIN - BP 95108 - 57073 METZ CEDEX 3 - e-mail : cdebreuil@uimm-lorraine.fr

Entreprise :
 Nom-Prénom du contact :
 Adresse :
 e-mail :
 Tél :

CAP, Titre Pro, BAC, Mention Complémentaire, BTS, Licence, Master 1 et 2

FORMATION	NOMBRE	FORMATION	NOMBRE
Génie mécanique et productique, usinage & fabrication additive		Production, management et organisation industrielle	
BAC PRO Technicien(ne) d'Usinage - TU	CAP Conducteur(trice) d'Installations de Production - CIP
BAC PRO Technicien(ne) Outilleur(euse) - TO	TP Agent de Fabrication Industrielle
MC Maquettes et Prototypes Orientation Fabrication Additive	BAC PRO Pilote de ligne de Production - PLP
TP Opérateur(trice) régleur(se) d'Usinage en Commande Numérique Niveau 5	BTS Assistance Technique d'Ingénieur - ATI
Bachelor Fabrication Additive et Innovante	BTS Pilotage des Procédés - PP
Mécatronique		LP Gestion des Risques Industriels et Technologiques : Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux - MRIE*
BAC PRO Maintenance des Equipements Industriels - MEI	LP Logistique Industrielle parcours Management de la Production Industrielle et Gestion des Flux - MPIGF*
BAC PRO Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés - MELEC	Travail du métal, tuyauterie, soudage	
MC Maintenance des Installations Oléo-Hydrauliques et Pneumatiques	CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage - RICS
BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - CRSA	BAC PRO Technicien(ne) en Chaudronnerie Industrielle - TCI
BTS Electrotechnique	BTS Architectures en métal : Conception et Réalisation - AMCR
BTS Maintenance des Systèmes - MS	MC Technicien en Soudage
BTS Systèmes Numériques option Informatique et Réseaux - SN	MC Technicien(ne) en Chaudronnerie Aéronautique et Spatiale
Bachelor Intégration des Procédés Innovants	MC Technicien(ne) en Tuyauterie
Bachelor Robotique Industrielle	BTS Conception de processus de réalisation de produits (option A et B) - CPRP
LP Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et d'Énergie - MaSIPE - parcours Contrôles non Destructifs, Maintenance Prévisionnelle - CNDMP*	BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle - CRCI
LP Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et d'Énergie - MaSIPE - parcours Maintenance Avancée*	LP Métallurgie, Mise en Forme des Matériaux et Soudage spécialité : Traitement des Alliages*
LP Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et d'Énergie - MaSIPE - parcours Méthodes et Outils pour la Maintenance Intelligente - MOMIE*	Finances	
Ressources humaines		Master 2 Contrôle et Finance d'entreprises*
LP Gestion des Ressources Humaines spécialité Assistant(e) Ressources Humaines*		
Master 1 & 2 Gestion des Ressources Humaines*		

* en partenariat avec l'Université de Lorraine et IAE-Nancy ou IUT Hubert Curien Epinal ou IUT Metz ou IUT Thionville-Yutz ou Faculté des Sciences et Technologies Vandœuvre les Nancy

Ingénieur

CESI		ENIM**		ENSAM		ENSEM**		InSIC**		TELECOM Nancy**	
Spécialité	Nbre	Spécialité	Nbre	Spécialité	Nbre	Spécialité	Nbre	Spécialité	Nbre	Spécialité	Nbre
Généraliste	Mécanique et Production	Conception Exploitation d'Équipements Industriels	Energie	Ingénierie de la Conception	Numérique

** en partenariat avec l'Université de Lorraine et ITII Lorraine

Autres besoins en apprentis***

*** Exprimez vos besoins quelle que soit la spécialité (industrie, RH, comptabilité, communication...). Les équipes de l'UIMM Lorraine sont à votre disposition pour vous apporter les réponses à vos attentes.



**Annonces
dans l'Est
Républicain,
le Républicain
Lorrain et
Vosges Matin**

Bulletin et règlement à renvoyer à UIMM Lorraine

4 rue Paul LANGEVIN - BP 95108 - 57073 METZ CEDEX 3
e-mail : cdubreuil@uimm-lorraine.fr

En participant à la parution de vos besoins en recrutement d'apprentis, vous vous assurez de rencontrer plus de candidats et bien souvent les plus motivés.

DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION

En adhérant à cette campagne de promotion, vous participez à
une parution dans la presse régionale le 22 mars 2020

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR POUR LA PARUTION DANS LA PRESSE

1 - Faire parvenir le logo de votre entreprise en bonne définition (format de préférence EPS / TIF / JPG / JPEG)

2 - La fiche ci-dessous complétée

Activité de votre entreprise (250 caractères maximum pour une bonne lisibilité)

.....
.....

Nom de votre entreprise :

Adresse de votre site internet :

Adresse postale complète :

Téléphone :

Mail :

Les informations indiquées et le logo seront publiés tels quels dans l'encart de la parution

ADHÉSION À LA CAMPAGNE 2020 DE PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

Réponse à donner **au plus tard le 21 février 2020** accompagnée du règlement.

Tarif entreprise adhérente à l'UIMM Lorraine : 320,00 € (TTC)

Tarif entreprise NON adhérente à l'UIMM Lorraine : 430,00 € (TTC)

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un chèque d'un montant de : € TTC à l'ordre de la «S.S.E.T.I.» (Société de Services aux Entreprises Technologiques et Industrielles), au titre de la commande que nous passons pour la parution dans le Républicain Lorrain, l'Est Républicain et Vosges Matin de nos besoins en recrutement en apprentissage pour la rentrée 2020.

Date : Nom :

E-mail : Fonction :

Cachet / Signature :

Double page parue en 2019 dans l'Est Républicain,

LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES LORRAINES RECRUTENT EN ALTERNANCE

Embarquez vers votre avenir.

Plus de
600 offres
en contrat
d'apprentissage



AMAZONE SA FORBACH

www.amazone.fr

17 rue de la Verrerie
57600 FORBACH
Tél. 03 87 84 65 70
forbach@amazone.fr

Le groupe AMAZONE compte environ 1 850 collaborateurs sur 7 sites de production dont le site de Forbach spécialisé dans la fabrication et la vente de machines professionnelles pour l'entretien des espaces verts.

ASCOMETAL®

ASCOMETAL HAGONDANGE

www.ascometal.com

5 Avenue de France
BP 90038
57300 HAGONDANGE

Tél. 03 87 70 51 05
deborah.wild@ascometal.com

Filiale du groupe SCHMOLZ + BICKENBACH, Ascometal fait partie des principaux fabricants européens d'aciers spéciaux.



CMI Services

www.cmigroupe.com

Route de Volkrange
Beuvange-
sous-Saint-Michel
57100 THIONVILLE

Tél. 03 82 50 60 00

Notre mission : être le partenaire de référence d'une clientèle internationale pour concevoir des équipements et développer leurs performances globales par une combinaison d'expertises en maintenance et ingénierie.



ESSILOR INTERNATIONAL

www.essilor.com

Usine des Battants
CS 70100

55500 LIGNY EN BARROIS

Usine de la Compasserie
61 rue Bontems

55500 LIGNY EN BARROIS

Tél. 03 29 76 66 66

Essilor International, leader mondial dans le domaine de la correction ophtalmique, produit des verres correcteurs adaptés à la vue de chacun, en particulier des verres spéciaux destinés aux fortes amétropies ainsi que des équipements pour opticiens.



FIVES CRYO

cryogenics-energy.fivesgroup.com

25 bis rue du Fort
BP 87

88190 GOLBEY

Tél. 03 29 68 00 00

fcryo.recrutement

@fivesgroup.com

Filiale du groupe Fives, Fives Cryo, spécialisée dans la conception, la production, l'installation d'échangeurs de chaleur brassés, et de boîtes froides, fournit des solutions innovantes de l'ingénierie au soudage et au contrôle final. Ces équipements sont dédiés à la séparation de l'air, le traitement du gaz naturel.



FIVES NORDON

www.fivesgroup.com

78 Avenue du XX^{ème} Corps
54000 NANCY

Tél. 03 83 39 54 00

sebastien.genreau

@fivesgroup.com

L'activité Piping Solutions du groupe FIVES propose des solutions globales et sur mesure pour des projets de tuyauterie de haute technicité.

9^{ème} édition
semaine
de l'industrie

UIMM

POLE FORMATION
Lorraine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



Pôle formation des industries technologiques Lorraine
www.formation-industries-lorraine.com

Le Républicain Lorrain et Vosges Matin



FONDERIE LORRAINE

www.voit.de

Rue de la République
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Tél. 03 87 27 30 00
myriam.siebert@voit.fr

Implantée à Grosbiederstroff depuis 1995, Fonderie Lorraine est spécialisée dans la fonderie sous-pression et l'usinage de composants en alliages d'aluminium pour l'industrie automobile.



Rénovation Machines Industrielles

www.sasmi.com

Rue Pierre Adt
54700 ATTON

Tél. 03 83 82 57 75
direction@sasmi.com

Spécialiste en construction, reconstruction de machines industrielles, implanté en Lorraine depuis 2006.



TRW Systèmes de freinage Groupe ZF

www.zf.com

1 Avenue de la Gare
57320 BOUZONVILLE

Tél. 03 87 78 21 11
carriere.BZV@trw.com

Société TRW Systèmes de freinage, groupe ZF. 50 ans d'histoire et équipementier automobile de rang 1, avec pour activité l'usinage et l'assemblage de freins pour véhicules particuliers.



GRUPO ANTOLIN VOSGES

www.grupoantolin.com

30 Rue d'Alsace
88360 RUPT SUR MOSELLE

Tél. 03 29 23 46 46

Filiale d'un Groupe Industriel International, GRUPO ANTOLIN VOSGES est un site majeur au niveau mondial dans l'innovation, la conception et la fabrication de pare-soleil.



SAINT-GOBAIN PAM

www.saint-gobain.com/fr/carrieres

21 Avenue Camille Cavallier
BP 129

54705 PONT A MOUSSON
CEDEX

Tél. 03 83 80 67 89
alternancepam
@saint-gobain.com

Entreprise industrielle au service des acteurs de l'eau, spécialisée dans la conception, production et commercialisation de systèmes de canalisations en fonte ductile.



VISSMANN FAULQUEMONT SAS

www.viessmann.fr

Avenue André Gouy
BP 59

57380 FAULQUEMONT

Tél. 03 87 29 17 00
recrutement-faul
@viessmann.com

Viessmann, un groupe familial spécialisé dans les solutions de chauffage innovantes... Le site de Faulquemont est spécialisé dans la fabrication de ballons d'eau chaude et de capteurs solaires thermiques.



LES BRONZES D'INDUSTRIE

www.lbi.fr

26 Rue de la République
57360 AMNEVILLE

Tél. 03 87 71 15 11
isabelle.hoff@lbi.fr

Centrifugation et usinage d'alliages non ferreux et d'aciers inoxydables



SARL MICHEL

www.michelmetal.com

ZI Route d'Hussigny
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE

Tél. 03 82 44 01 01
michel.sarl@wanadoo.fr

Chaudronnerie, mécano-soudure, tôleries, constructions métalliques.



VT2i SAS

www.vt2i.com

77 rue de l'Etat
88160 RAMONCHAMP

Tél. 03 29 23 88 88
contact@vt2i.com

Conception, fabrication et commercialisation de fonctions complètes, de sous-ensembles mécaniques et de pièces de liaison au sol pour l'industrie automobile.



MANOIR BOUZONVILLE

Route de Guerstling
57320 BOUZONVILLE

Tél. 03 87 39 78 78
fabienne.venner@manoir.eu.com

Forge, estampage, matriçage.



SEW USOCOME FORBACH

www.usocom.com

ZI Technopôle
Forbach Sud

BP 30269
57604 FORBACH CEDEX

Tél. 03 87 29 38 00

Fabrication de Moto-Réducteurs.



ZF LEMFORDER Métal France

www.zf.com

1 rue Pascal
ZI Sainte Agathe

CS 10103
57190 FLORANGE

Tél. 03 82 59 12 82

Équipementier automobile : rotules de direction, biellettes, rotules de suspension, barres stabilisatrices.



NORSKE SKOG GOLBEY

www.norskeskog-golbey.com

Route J.C. Pellerin
88190 GOLBEY

candidatures.golbey
@norskeskog.com

Filiale d'un groupe norvégien, Norske Skog Golbey, unité moderne de production de papier, s'inscrit dans une démarche de développement durable et étend son activité dans des domaines prometteurs : éco-matériaux, chimie verte et énergie renouvelable.



SMART France

smartville.fr

Europôle de Sarreguemines

57913 HAMBACH

Tél. 03 87 28 20 00

smart France est le constructeur automobile de la smart Fortwo situé en Moselle Est.



PIERBURG PUMP TECHNOLOGY France SARL

www.rheinmetall-automotive.com

ZA du Kickelsberg
1 Rue Denis Papin

57970 BASSE-HAM

Tél. 03 82 55 91 70
recrutement.pierburg
@fr.rheinmetall.com

Équipementier automobile, filiale du groupe allemand Rheinmetall automotive. Production de pompes à eau, à huile et à vide.



THYSSENKRUPP PRESTA France

www.thyssenkrupp.com

ZI Ste Agathe
8 Rue Lavoisier

57192 FLORANGE

Tél. 03 82 82 53 53

emploi.presta
@thyssenkrupp.com

Filiale de l'un des premiers groupes industriels, ThyssenKrupp Presta France est un partenaire innovant de l'industrie automobile et leader dans le domaine des systèmes de direction.

*Engagés aux côtés
des femmes
et des hommes
qui fabriquent
l'Industrie*

- 85% de réussite aux examens
- 80% de chance de trouver un emploi dans les 6 mois
- 1 550 apprenti(e)s formé(e)s chaque année

Que faut-il savoir avant de recruter des apprentis ?

Conditions d'entrée en apprentissage :

Les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1^{er} janvier 2019 seront ouverts aux personnes **d'au moins 16 ans et d'au plus 29 ans**. Des dérogations existent notamment pour les travailleurs handicapés.

Contrat de travail :

Le contrat d'apprentissage doit faire l'objet d'un écrit entre l'apprenti (ou, si celui-ci est mineur, son représentant légal) et l'employeur.

Le formulaire Cerfa mis à disposition vaut contrat de travail.

*L'imprimé Cerfa 10103*07 et sa notice explicative Cerfa 51649#04 sont, notamment, disponibles sur le site Internet du ministère du Travail (www.travail.gouv.fr ou sur www.alternance.emploi.gouv.fr).*

Enregistrement du contrat d'apprentissage :

Le contrat d'apprentissage obéit à un régime spécifique : il doit être déposé, avant le début de son exécution ou, au plus tard, dans les 5 jours qui suivent, auprès d'un Opérateur de Compétences (OPCO). Ainsi, OPCO 2i, l'opérateur de compétences interindustriel qui rassemble 44 conventions collectives se substitue, pour les entreprises de la Métallurgie, à l'OPCAIM. Cet OPCO est organisé en délégations régionales ; en Lorraine, c'est donc auprès de l'**AR2i Grand-Est** (e-mail : grand-est@opco2i.fr) qu'il conviendra de déposer le contrat, accompagné du visa de la convention de formation conclue entre l'employeur et le CFA et, le cas échéant, de la convention tripartite de réduction ou d'allongement de la durée du contrat.

L'**AR2i Grand-Est** peut également vous accompagner dans le montage du dossier et la rédaction du CERFA et dans les relations avec le CFA ; il se prononce par ailleurs sur la prise en charge financière du contrat d'apprentissage, préalablement à son dépôt auprès du ministère en charge de la formation.

Déclaration préalable à l'embauche :

Tout employeur qui recrute un apprenti doit réaliser une déclaration préalable à l'embauche.

Durée du contrat d'apprentissage :

Le contrat d'apprentissage peut être conclu **pour une durée limitée**, variant en fonction de celle du cycle de formation (entre 6 mois et 3 ans), **ou pour une durée indéterminée**.

Lorsqu'il est conclu pour une durée indéterminée, le contrat débute par une période d'apprentissage.

Période d'essai :

L'employeur ou l'apprenti (ou, si celui-ci est mineur, son représentant légal) peut rompre le contrat d'apprentissage pendant les **45 premiers jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise** effectuée par l'apprenti. Cette période constitue la période d'essai du contrat d'apprentissage.

Durée du travail

L'apprenti est employé dans l'entreprise **selon l'horaire de travail en vigueur dans l'entreprise**.

Le **temps passé en formation** est comptabilisé comme du temps de travail.

Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler plus de **8 heures par jour** ni plus de **35 heures par semaine**.

En dehors des activités bénéficiant du mécanisme de dérogation listées par décret, l'employeur pourra **déroger à la durée maximale de travail des jeunes travailleurs dans la limite de 5 heures par semaine**, à titre exceptionnel, sur autorisation de l'inspection du travail et après avis conforme du médecin du travail ou du médecin chargé du suivi médical de l'élève.

.../...

Rémunération :

La rémunération mensuelle minimale applicable aux apprentis est fixée en pourcentage du Smic et varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'année d'exécution du contrat :

Salaire minimum légal :

Age / Année d'exécution	Moins de 18 ans	18-20 ans	21 ans et plus	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC ou si > du SMC*	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC ou si > du SMC*	100 % du SMIC
3 ^e année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC ou si > du SMC*	100 % du SMIC

*SMC = Salaire Minimum Conventionnel

Salaire minimum applicable aux entreprises relevant de la Branche de la Métallurgie :

Age / Année d'exécution	Moins de 18 ans	18 ans et plus	26 ans et plus
1 ^{re} année	35 % du SMIC*	55 % du SMIC*	100 % du SMIC
2 ^e année	45 % du SMIC*	65 % du SMIC*	100 % du SMIC
3 ^e année	55 % du SMIC*	80 % du SMIC*	100 % du SMIC

*A la fin de chaque année civile, ou au moment du terme ou de la rupture du contrat, l'employeur doit vérifier que la rémunération annuelle versée à son apprenti est au moins égale à la rémunération annuelle garantie (RAG), calculée en fonction de la classification de l'apprenti (groupes 1, 2 ou 3).

La succession de contrats d'apprentissage, la réduction ou la prolongation du contrat, de même que la nature du diplôme passé par l'apprenti peuvent avoir une incidence sur la rémunération applicable.

Charges sociales :

Le contrat d'apprentissage bénéficie de larges exonérations de cotisations sociales salariales. Les charges patronales bénéficient de la réduction générale, dite réduction « Fillon ».

Le site urssaf.fr diffuse les barèmes des cotisations restant dues au titre de l'emploi des apprentis.

Les informations communiquées constituent un cadre légal minimal. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter le Pôle Droit Social et Ressources Humaines : juridique@uimm-lorraine.fr – 03.87.74.34.19

Leader et acteur incontournable de la formation industrielle en Lorraine

Outil de formation industrielle par excellence, le pôle formation UIMM Lorraine est une marque créée par l'UIMM Lorraine et pour les entreprises. La marque regroupe trois structures : le CFAI Lorraine (formation d'apprentis), l'AFPI Lorraine (formation des salariés d'entreprises) et l'APC (formation des demandeurs d'emploi et conseil en lien avec le handicap).

Industrie du Futur 4.0

Après les révolutions industrielles liées au charbon, à l'électricité et au gaz puis au nucléaire, arrive la 4^e révolution caractérisée par l'intégration des technologies numériques dans les processus de fabrication et l'émergence des usines connectées dites « du Futur ». Conçue pour répondre aux défis économiques, technologiques, organisationnels, environnementaux et sociétaux, l'Industrie du Futur est, par définition, innovante, compétitive, performante, sûre, créatrice de valeur et d'emplois, connectée avec ses collaborateurs, ses machines de production, ses prestataires, son territoire.

Nos sites de formation ont bénéficié de 7 millions d'euros investis ces deux dernières années pour acquérir de nouveaux équipements à la pointe de la technologie : robotique et cobotique, imprimante 3D, réalité virtuelle et augmentée, efficacité énergétique, Mooc, serious game, Lean manufacturing...

Quatre lignes pédagogiques, uniques en Lorraine, permettent de s'exercer aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

Pôle d'excellence technologique

Les formations pluridisciplinaires abordent tous les secteurs clés de l'Industrie :

- Mécatronique,
- Production, management et organisation industrielle,
- Travail du métal, tuyauterie, soudage,
- Génie mécanique et productique, usinage et fabrication additive,
- Ressources humaines,
- Qualité, sécurité, hygiène, environnement.

Pôle d'experts industriels

Les sites sont pilotés par des industriels. Les formateurs sont des experts de haut niveau, connaissant parfaitement le monde de l'Industrie et de l'alternance. Ils sont pour la plupart d'anciens salariés d'entreprises industrielles.

Pôle d'innovation & pédagogique

Un département innovation et une cellule créativité développent de nouvelles méthodes d'apprentissage :

- Conception de déroulés pédagogiques en réalité virtuelle,
- Utilisation de supports de formation de type serious game, MOOC, LMS, Learning,
- Développement de supports numériques et produits connectés,
- Formation en mode projets où l'alternant devient acteur de sa formation,
- Individualisation des parcours.

1700 apprentis du CAP au diplôme d'ingénieur au sein des 7 sites de son pôle formation formés par an

400 apprentis ingénieurs formés par l'ITIL Lorraine

89% de réussite aux examens

90 % d'emploi à 6 mois

600 demandeurs d'emploi formés par an

3000 entreprises partenaires

450 CQPM – Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie – délivrés

3000 salariés formés chaque année

Créé par l'UIMM LORRAINE pour répondre aux enjeux humains et économiques de demain, le GEIQ INDUS Lorraine est une association née en janvier 2017 pour répondre aux besoins en recrutements des entreprises industrielles en Lorraine.

Le GEIQ embauche et met à disposition de ses entreprises adhérentes des salariés en alternance : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation.

Les avantages pour les salariés alternants

- Accompagnement social et professionnel personnalisé réduisant les freins à l'emploi
- Parcours personnalisé, adapté et rémunéré
- Acquisition à la fois d'une expérience et de compétences
- Insertion dans l'emploi durable

Recrutement

Vous êtes intéressé(e) par un métier de l'industrie métallurgique.

Notre mission : vous mettre en relation avec l'entreprise qui vous correspond, en vue d'un emploi stable et durable.

Formation

Le GEIQ construit avec vous un parcours de formation personnalisé :

- Diplômant
- Qualifiant

Accompagnement

Tout au long de votre parcours de formation et d'intégration dans l'entreprise, le GEIQ vous assure un suivi personnalisé et régulier.

En lien avec l'entreprise, le GEIQ vous suit dans votre évolution professionnelle et vous aide dans votre quotidien (transport, logement...).

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est accessible de 16 à 29 ans.

Il s'agit d'un contrat de travail qui permet d'allier vie active et formation diplômante.

■ BAC PRO par alternance

Technique chaudronnerie industrielle, maintenance des équipements industriels, technique d'usinage...

■ BTS par alternance

Industrialisation des produits mécaniques, maintenance industrielle, assistant technique d'ingénierie...

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Cette formation par alternance s'adresse à tous.

Elle favorise l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle.

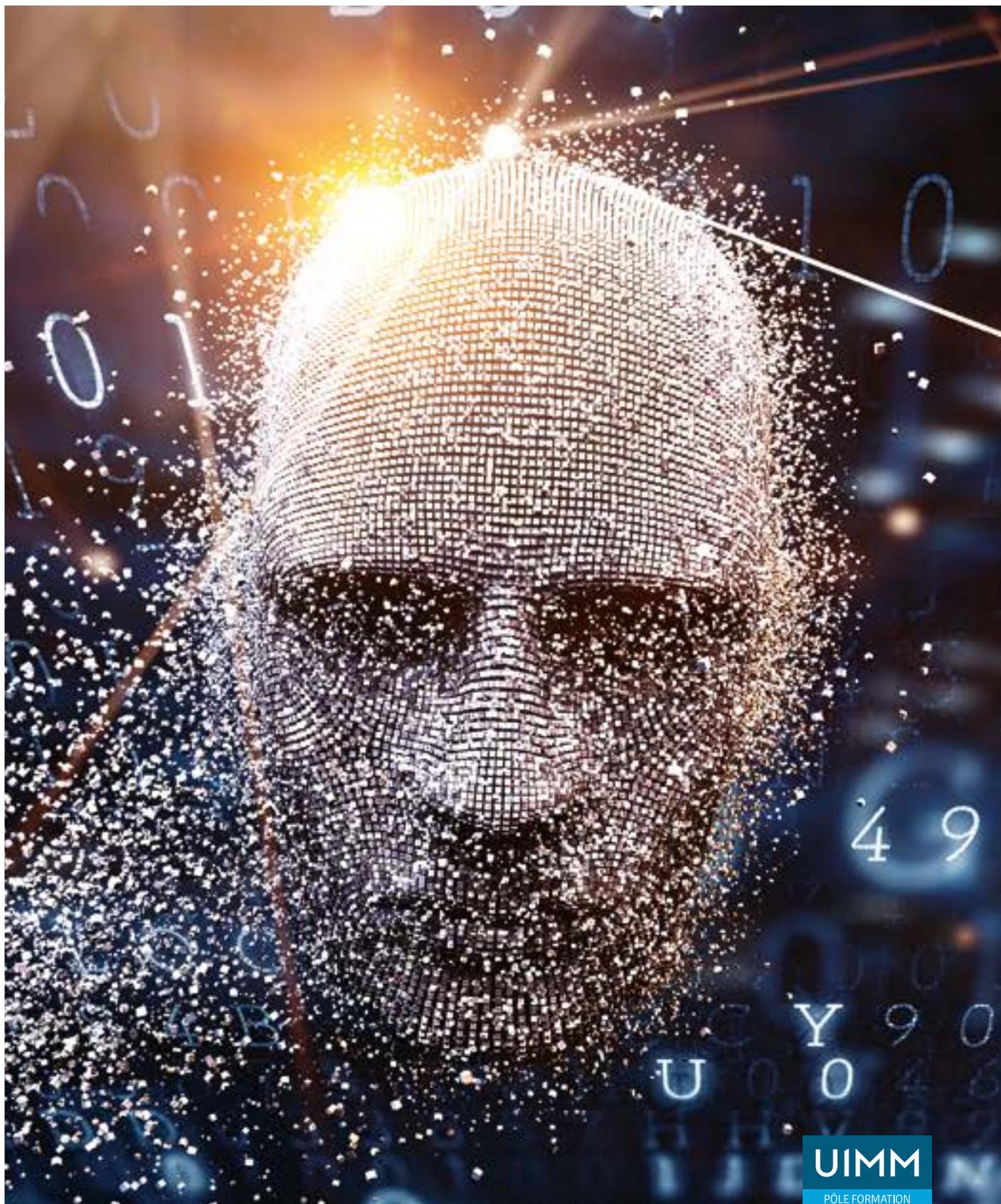
- CQPM/CQPI (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie/Interbranche)
- Titre Professionnel
- Diplôme de l'Éducation nationale

Les avantages pour les entreprises

- Gain de temps assuré par l'externalisation de toutes les démarches administratives avant et pendant le contrat
- Accès à un nouveau vivier de candidats
- Possibilité de tester les motivations et compétences des candidats sans endosser seules le risque employeur
- Optimisation du coût de la formation
- Accompagnement du tuteur
- Valorisation de la responsabilité sociale
- Facture mensuelle lissée sur la base de 151,67h

Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification dans l'industrie et la métallurgie, le GEIQ est une association mise en place en 2017 par l'UIMM Lorraine.

Porté par ses entreprises adhérentes, le GEIQ met à leur disposition des salariés pour des parcours de formation allant de 6 à 24 mois en alternance.



1^{er} FÉVRIER ET 28 MARS 2020
JOURNÉES PORTES OUVERTES

DU 30 MARS AU 5 AVRIL 2020
SEMAINE DE L'INDUSTRIE

1^{er} AVRIL 2020
JOB DATING

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Notre mission :

Développer les compétences dont vous avez besoin.



Les antennes de l'UIMM Lorraine

Siège Social de UIMM Lorraine

4, rue Paul Langevin - BP 95108
57073 METZ Cedex 03
Tel : 03 87 74 33 65
Fax : 03 87 78 78 50
secretariat@uimm-lorraine.fr

Antenne de BAR-LE-DUC

6, rue Antoine Durenne - BP 70014
55001 BAR-LE-DUC Cedex
Tel : 03 29 79 73 00
Fax : 03 29 79 49 58
secretariat55@uimm-lorraine.fr

Antenne de NANCY-MAXÉVILLE

10, rue Alfred Kastler
54320 MAXEVILLE
Tel : 03 83 98 92 00
Fax : 03 83 98 92 05
secretariat54@uimm-lorraine.fr

Antenne de REMIREMONT

8, rue Georges Lang - BP 50031
88201 REMIREMONT Cedex
Tel : 03 29 62 54 34
Fax : 03 29 23 27 07
secretariat88@uimm-lorraine.fr

www.uimm-lorraine.com

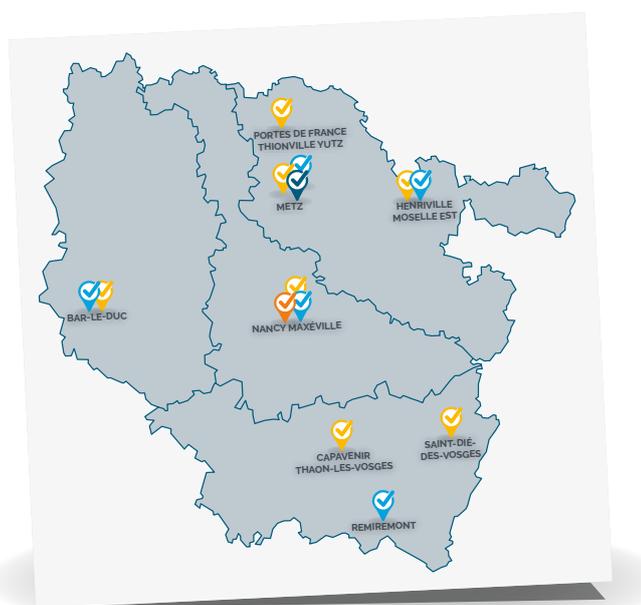


GEIQ INDUS Lorraine

Maison des Industries Technologiques - 4 rue Paul Langevin - BP 95108
57073 Metz Cedex 3
Tel : 03 87 78 78 44
www.geiqindus.lt@uimm-lorraine.fr



Les sites du pôle formation UIMM Lorraine



NANCY-MAXÉVILLE

Site St Jacques II, 10, rue Alfred Kastler - 03 83 95 35 32

CAVAENIR THAON-LES VOSGES

Zone Inova 3000, 6 rue de l'Avenir - 03 29 39 43 20

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES SAINTE MARGUERITE

560 rue des Grands Prés - 03 29 39 43 20

HENRIVILLE - MOSELLE EST

Parc d'Activités du District de Freyming Merlebach - 03 87 00 34 81

PORTES DE FRANCE THIONVILLE YUTZ

Espace Cormontaigne, 3 avenue Gabriel Lippmann - 03 82 82 43 80

METZ

1, rue de Verdun - 03 82 82 43 80

BAR-LE-DUC

Parc Bradfer, 8 rue Antoine Durenne - 03 83 95 35 32

Siège de l'UIMM Lorraine



Antennes de l'UIMM Lorraine et Comités territoriaux



Siège du pôle formation UIMM Lorraine



Antennes du pôle formation UIMM Lorraine



e-mail : recrutement@formation-industries-lorraine.com
www.formation-industries-lorraine.com